Demande d'aménagement pour candidat scolaire

Date limite : 29 janvier (dernier délai). Néanmoins, nous vous demandons de remplir cette demande avant le 10 décembre pour éviter les erreurs.

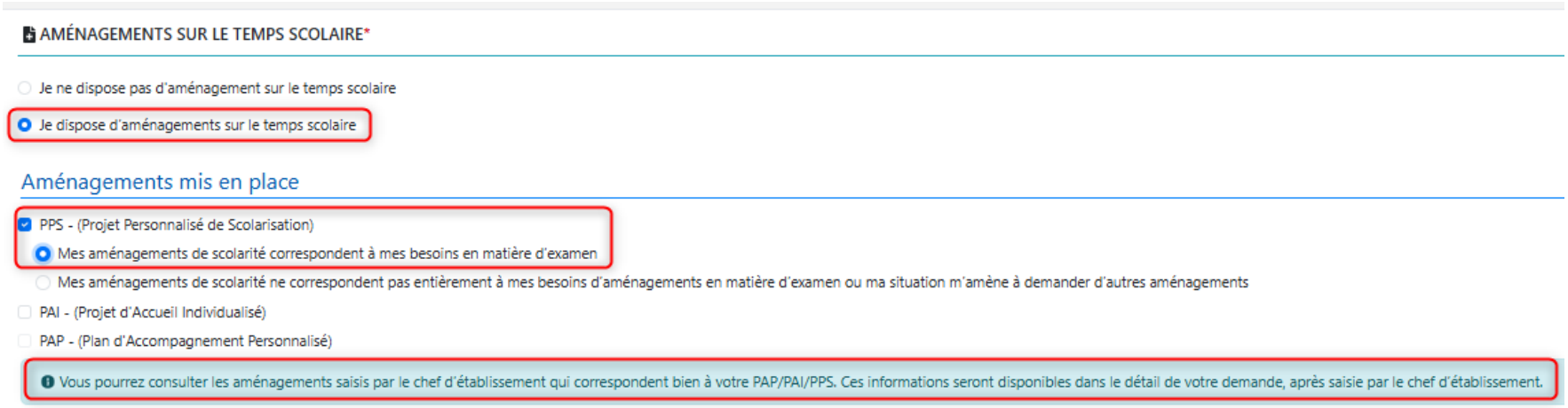
Je me connecte sur la plateforme Incluscol https://portail.ac-lyon.fr/incluscol/ grâce à mes identifiants EduConnect

Je clique sur 

Je sélectionne mon examen : DNB pour candidat scolarisé et la série : générale ou professionnelle

Ou CFG (si vous êtes concerné)

1er cas : je bénéficie d'aménagements sur le temps scolaire : je choisis OUI => et ils correspondent à mes besoins pour les examens, j'accède à la procédure simplifiée. Je précise le dispositif dont je dispose : PAP, PPS, PAI



Dans le cas de la procédure simplifiée, je ne vois pas les aménagements, c'est l'établissement qui me contactera pour vérifier avec mon PAP, PAI, PPS,… Il n'y a pas de documents à fournir.

Il reste simplement à vérifier les informations concernant l'identité du candidat et de son représentant légal.

2ème cas : Mes aménagements ne correspondent pas à mes besoins, je le signale et j'accèderai à la **procédure complète**.

Dans le cas de la procédure complète, je sélectionne les aménagements nécessaires (qui correspondent à mon handicap). Lors de la demande d'aménagements, **les pièces justificatives médicales** doivent être téléchargées (en pdf) sur l'application Incluscol uniquement pour les demandes complètes.

Je valide ma demande, je la reçois par mail.